



Circulaire n° 3815

Circulaire

aux administrations communales

Objet : COVID 19 – Abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inertes » - suspension des délais.

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire émanant de M. le Ministre de l'Aménagement du Territoire concernant l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding